



COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Jacques DALIBERT, Maire.

Les décisions prises par le Conseil :

- La signature de la convention complémentaire DRAC pour l'année 2018 concernant les travaux de restauration de **l'Abbaye de Blanche-Couronne** à hauteur de 266 000 € HT, soit 40% du montant annuel des travaux.
- l'adhésion à la convention du groupement de commande PAVC 2019 avec les communes de Lavau sur Loire, Prinquiau et Quilly et la désignation de René Leyoudec, titulaire et de Michel Gilquin, suppléant comme représentants de la commune à la commission d'attribution du marché.
- l'attribution des lots du marché de travaux pour la réhabilitation des locaux de la boulangerie pour un montant total de 126 664 € dont 15 676 € de maîtrise d'œuvre à l'entreprise Essor3

Des informations ont été données sur

- le protocole d'accord avec la **société de téléphonie Netcom**, concluant un litige lors de résiliation de contrats pour la somme de 1250 € versés par la municipalité.
- les principales décisions du **Conseil communautaire Estuaire et Sillon** du 20 juin 2018.
